

# Les travailleurs pauvres en milieu rural

Atelier régional de préparation à la Journée nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural

Compte rendu synthétique - Atelier régional du 11 septembre 2025 de 16h à 17h30 : 40 participants.

## 1. Constat sur les travailleurs pauvres

➤ Trois grandes catégories de travailleurs pauvres se dégagent :

1. **Les travailleurs précaires** qui enchaînent les contrats courts, les périodes d'activité et de chômage ou ceux contraints au temps partiel. Les acteurs soulignent que cette instabilité fragilise fortement les parcours professionnels et empêche toute projection à long terme.
2. Les travailleurs confrontés à des contraintes personnelles lourdes, notamment **les familles monoparentales**. Les acteurs identifient la monoparentalité comme un facteur aggravant et constatent un nombre croissant de familles monoparentales accompagnées.
3. **Les travailleurs indépendants**. Leur nombre en situation de précarité semble en forte augmentation. Les acteurs insistent sur la nécessité de mieux les accompagner dans le développement de leur activité et, lorsque celle-ci n'est pas viable, de proposer des alternatives pérennes, notamment via le salariat ou la polyactivité.

➤ Le sujet des **néoruraux** a été particulièrement abordé

Le phénomène des travailleurs pauvres en milieu rural n'est pas nouveau, mais il tend à **s'accroître avec l'éloignement résidentiel contraint**. De nombreuses personnes, ne pouvant plus se loger dans les centres urbains, se replient vers l'arrière-pays ou des zones rurales plus accessibles financièrement. Ce mouvement entraîne l'installation croissante de néoruraux, attirés par des loyers moins élevés. Toutefois, ces **logements sont bien souvent de mauvaise qualité**, mal isolés et générateurs de **dépenses importantes en chauffage et en énergie**. Ces contraintes, combinées à l'éloignement des bassins d'emplois et à l'isolement social, fragilisent encore davantage l'autonomie économique de ces ménages et exposent certains d'entre eux à un risque réel de basculement vers les dispositifs d'assistance. Cet éloignement résidentiel pose en outre un **enjeu central de mobilité**. En matière d'insertion professionnelle, la dépendance à

la voiture individuelle devient incontournable, alors même que le coût d'acquisition et d'entretien des véhicules est alourdi par la hausse du marché automobile.

➤ **Le sujet des enfants et des perspectives des jeunes adultes a été mis en avant**

La question de la **répercussion de la précarité des travailleurs pauvres sur leurs enfants** a été soulevée. Les acteurs relèvent des situations marquées par des difficultés d'accès à une alimentation saine (carences, recours accru aux produits transformés, impossibilité d'accéder à la cantine scolaire), mais aussi par des souffrances psychologiques, des troubles du sommeil ou encore des violences intrafamiliales.

La question de **l'avenir des jeunes ruraux précaires** a également été abordée. Faute de moyens financiers et de solutions d'hébergement, nombre d'entre eux interrompent leurs études après le baccalauréat, y compris lorsqu'ils disposent de bons résultats scolaires. Le manque d'accompagnement, conjugué à l'éloignement géographique, freine leurs ambitions et limite leur mobilité sociale, ce qui contribue à l'enracinement dans le milieu rural et la reproduction des inégalités. Enfin, une difficulté spécifique est relevée : beaucoup de jeunes peinent à financer leur permis de conduire, pourtant indispensable pour accéder à l'emploi en milieu rural.

➤ **Le sujet des indépendants a été mis en avant**

Le nombre de travailleurs indépendants en situation de précarité est en forte augmentation, comme semblent le montrer les chiffres de France Travail.

- Il faut s'outiller pour les accompagner dans le développement de leur activité.
- Puis, il peut être nécessaire de **réévaluer la viabilité de leur activité**. Il semble pertinent de les orienter vers le salariat, de les aider à faire le deuil lorsqu'une activité indépendante ne permet pas de sortir de la précarité. L'idée est de favoriser des parcours plus pérennes, en intégrant la possibilité d'une polyactivité ou, au contraire, d'un « deuil » de l'activité indépendante.

## **2. Pratiques inspirantes**

Au fil des échanges, plusieurs initiatives locales ou pistes d'action ont été mises en avant par les participants, illustrant des leviers intéressants pour améliorer la situation des travailleurs pauvres en milieu rural :

- Dans certaines communes du département du Var, le **CCAS participe au financement** partiel ou total **du permis pour les jeunes en échange d'heures de travail**.
- Dans certains départements, **le cumul du RSA avec des emplois saisonniers dans les métiers en tension est autorisé, afin d'encourager les allocataires à reprendre une activité**. Ce dispositif évite que le gain de revenu ne soit annulé par la perte de prestations, ce qui décourage habituellement toute reprise d'emploi. La question se pose **d'étendre cette logique aux activités très partielles** (quelques heures).

- Sur la question de la mobilité, une action partenariale a été développée dans les Alpes-de-Haute-Provence (04) avec France Travail et Nes&cit  ,    travers un « **bus de l'emploi rural** » **itin  rant**, compl  t   par des **  p  ceries solidaires itin  rantes**.  
Une suggestion a   galement   t   formul  e : cr  er un **bus itin  rant d'acc  s aux droits**, pour rapprocher les services des habitants les plus   loign  s.
- Dans le 06, le **pacte local des solidarit  s** propose un service de mobilit   qui s'appuie sur une **flotte de douze v  hicules, avec ou sans permis, accessibles via une plateforme d  di  e**, pour soutenir les travailleurs pauvres du secteur de l'aide    domicile
- Le r  seau Mob'in co-porte une action de d  veloppement des **solutions d'  comobilit   inclusive** dans les vall  es de la Roya et de la V  subie, soutenue par le programme TIMS. Cette action se d  cline en plusieurs volets compl  mentaires : **conseil en mobilit  , mise en place d'un r  seau de covoiturage et de transport solidaire** pour les personnes n'ayant pas de v  hicule et **mise    disposition de v  los    assistance   lectrique** avec un service de location    tarif social pour les personnes en situation de pr  carit  .
- Le **leasing social de v  hicule** qui avait   t   mis en place puis arr  t   par le gouvernement   tait une solution (co  teuse), mais concr  te.
- Formaliser la possibilit   de **r  cup  rer et de valoriser des v  hicules de l'  tat** ou des collectivit  s r  form  s.
- Le r  le des **tiers-lieux** a   t   fortement soulign  . Le d  veloppement in  gal des services en milieu rural renforce les disparit  s territoriales. Le maintien des tiers lieux et leur d  veloppement permettent de rompre l'isolement, d'accueillir des formations, de faciliter l'acc  s aux droits et de proposer des services de proximit  . Les **campus connect  s** et les **espaces France Services** fonctionnent d  j   tr  s bien en milieu rural, mais n  cessitent un soutien accru et une meilleure articulation avec les partenaires.
- Le « **Brico-bus** » des COMPAGNONS B  TISSEURS va **directement    la rencontre des personnes pour les aider    r  aliser de petits travaux d'am  lioration de leur logement**. Il a montr   son efficacit   en milieu urbain pour r  soudre les probl  mes de logement non d  cent et les barri  res g  ographiques. La question de son essaimage en milieu rural a   t   soulev  e.
- L'association GARRIGUES propose d'articuler plusieurs **services compl  mentaires pour un accompagnement global** des personnes en situation de pr  carit   :   p  c  rie solidaire itin  rante ; cr  ation de lieux conviviaux pour lutter contre l'isolement social ; service de r  cup  ration et de redistribution de meubles pour am  liorer les conditions de logement et un

service de petits travaux de bricolage à domicile qui permet aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles compétences tout en rendant leur logement plus décent.

- Le département 05 propose une unification des services d'accompagnement vers l'emploi. Cette démarche repose sur la mise en place d'un système d'information partagé et l'harmonisation des critères d'orientation entre les différents acteurs (France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Départements). L'objectif est de simplifier les démarches et de garantir une fluidité des parcours pour les demandeurs d'emploi.
- Enfin, l'**intérim** a été présenté comme un levier efficace : grâce aux **contrats de professionnalisation intérimaire**, associant formation, accompagnement social (mobilité, logement, garde d'enfant) et mise en relation avec les entreprises locales, il peut constituer un **tremplin vers l'emploi durable** pour les travailleurs pauvres dans la ruralité.

### **3. Préconisations**

À la suite des constats partagés, plusieurs pistes d'action prioritaires ont été dégagées par les acteurs.

#### ➤ **Consolider les moyens et les partenariats**

Accorder des **moyens financiers et humains** pour consolider les actions.

- Soutenir la **coopération** entre associations, collectivités et institutions afin de construire des réponses collégiales et durables. Favoriser une logique de **réseau**, en s'appuyant sur les dispositifs déjà existants pour aller plus loin et plus vite dans la lutte contre la pauvreté.
- **Améliorer l'autonomie en matière de mobilité**

La mobilité a été très largement identifiée comme un frein majeur à l'insertion professionnelle. Il faut développer des solutions locales et accessibles, renforcer les transports en commun vers les bassins d'emploi, mais surtout **penser des solutions qui garantissent une autonomie durable** et pas seulement ponctuelle.

#### ➤ **Faciliter l'accès au logement et lutter contre la précarité énergétique**

Répondre aux difficultés d'accès au logement en milieu urbain qui poussent de nombreuses familles vers des zones rurales, accentuant ainsi les contraintes de mobilité. Améliorer les conditions de logement, **notamment sur le plan énergétique**, face à l'inflation et à la prolifération des passoires thermiques.  
Favoriser le **rapprochement entre emploi et habitat**.

➤ **Lutter contre la précarité de l'emploi**

Développer des solutions adaptées permettant aux travailleurs pauvres de **monter en compétences**, d'accéder à des formations ou de se reconvertir.

Porter une attention particulière aux **travailleurs indépendants**.

➤ **Renforcer l'accès aux soins, l'accès aux droits et développer des solutions de proximité**

**Promouvoir un accompagnement pluridisciplinaire** (travailleur social, conseiller en insertion professionnelle, psychologue, infirmier) pour répondre de manière globale aux difficultés des travailleurs pauvres.

**Améliorer l'accès aux soins** et mieux accompagner les problématiques de santé mentale.

Mieux répondre aux difficultés d'accès aux droits, notamment pour les **travailleurs étrangers** (barrières linguistiques, méconnaissance du droit).

**Soutenir les tiers-lieux** comme espaces d'accès aux droits, de formation et de services de proximité.

➤ **Repenser l'organisation économique des territoires**

Interroger le modèle actuel de zones industrielles et commerciales concentrées, qui montre ses limites. La relocalisation d'emplois au plus près des bassins de vie apparaît comme une piste incontournable.